

## L'HEBDO DU CNDH

N°13 - Semaine du 01<sup>er</sup> au 06 octobre 2013

www.cndh.ma

## NEW YORK : MIGRATION INTERNATIONALE ET DÉVELOPPEMENT

Le président du Conseil national des droits de l'Homme, M. Driss El Yazami a pris part, le 1<sup>er</sup> octobre 2013 à New York, à un événement parallèle organisé en marge du deuxième dialogue de Haut Niveau sur les migrations internationales et le développement. Représenté par le ministre des Affaires étrangères M. Saad Eddine Al Othmani, le Maroc a plaidé en faveur d'une «Alliance africaine pour la migration et le développement» avec pour objectif d'approfondir une «vision africaine commune» sur la migration basée sur les principes du droit international des droits de l'Homme. Intervenant à cette occasion, M. El Yazami, a rappelé que la mobilité des êtres humains est un facteur essentiel du développement humain et que la Convention sur les travailleurs migrants a été signée à ce jour par les seuls pays du sud ; le président du CNDH aussi présenté les principales recommandations du rapport thématique du CNDH sur la question de la migration, intitulé «Etrangers et droits de l'Homme au Maroc : pour une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle». Ces recommandations concernent notamment la mise en place d'une politique d'asile, la régularisation de certaines catégories de migrants en situation irrégulière, la lutte renforcée contre la traite des êtres humains et enfin la mise en place d'une politique ambitieuse d'insertion des migrants au Maroc, conformément aux dispositions constitutionnelles et au droit international des droits de l'Homme.

## LE CNDH PRÉSENT AU SALON 'EXPO RABAT 2013'

Le CNDH a participé au Salon 'expo Rabat 2013' organisé en marge du 4<sup>ème</sup> Congrès mondial des dirigeants locaux et régionaux (CGLU), qui s'est tenu du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2013 à Rabat. Convaincu de la relation étroite entre droits de l'Homme et développement local, le CNDH a inscrit sa participation sous le titre 'les collectivités locales : un levier pour la promotion des droits de l'Homme'. Présentant les différentes publications du Conseil, le stand du CNDH a accueilli plusieurs personnalités politiques et responsables de différentes villes du monde. Des échanges ont pu avoir eu lieu sur différentes thématiques dont les nouvelles prérogatives du Conseil, la justice transitionnelle au Maroc, les rapports thématiques du Conseil, la Plateforme citoyenne pour la promotion de la culture des droits de l'Homme, et le Plan d'action national en matière de démocratie et de droits de l'Homme,...



المجلس الوطني لحقوق الإنسان  
 المجلس الوطني لحقوق الإنسان  
 Conseil national des droits de l'Homme

QATAR : LE CNDH PARTICIPE À UNE RÉUNION DU RÉSEAU ARABE DES INDH ET À LA 18<sup>ÈME</sup> RENCONTRE DU FORUM DES INSTITUTIONS NATIONALES DE L'ASIE-PACIFIQUE

En sa qualité de président du réseau arabe des institutions nationales des droits de l'Homme (INDH), le Conseil national des droits de l'Homme, représenté par son secrétaire général M. Mohamed Essabbar, a participé à la réunion du réseau arabe des INDH qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2013 à Doha au Qatar. Les participant-e-s ont discuté de la stratégie du réseau (règlement intérieur, site web, plan d'action, ...) conformément aux recommandations de l'assemblée générale du réseau, organisée les 15 et 16 juin à Rabat. Par ailleurs, le Conseil, représenté par M. Mohamed Lamarti, président de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Oujda-Figuig, a pris part aux travaux de la 18<sup>ème</sup> rencontre du Forum des institutions nationales des droits de l'Homme de l'Asie-Pacifique, organisée les 2 et 3 octobre 2013 à Doha. Cette rencontre a été organisée par la Commission nationale des droits de l'Homme du Qatar qui, succédant à la Thaïlande, assure la présidence du Forum pour les deux prochaines années.

## MME SAADIA BELMIR RÉÉLUE MEMBRE DU COMITÉ CAT

La magistrate marocaine Mme Saadia Belmir, membre du Conseil national des droits de l'Homme, a été réélue membre du Comité des Nations unies contre la torture, à l'issue d'un vote mardi 2 octobre à Genève en ouverture de sa session d'automne. Mme Saadia Belmir a obtenu 100 voix sur les 139 exprimées lors de la séance de vote des représentants des Etats parties à la Convention internationale contre la torture, se classant ainsi troisième après l'Italien Alessio Bruni et le Chinois Kening Zhang. Elle est la seule experte du monde arabe et de l'Afrique à être élue membre de cette instance internationale. La juriste marocaine siège au sein de cet organe de l'ONU depuis sa première élection en novembre 2005, poste auquel elle a été reconduite en 2009. Elle assume actuellement les fonctions de vice-présidente du comité.

## L'EXPÉRIENCE DE JUSTICE TRANSITIONNELLE DU ROYAUME PRÉSENTÉE AUX PALESTINIENS

Le secrétaire général du CNDH a reçu, le samedi 5 octobre 2013 au siège du CNDH, une délégation d'activistes palestiniens. Accueillie par l'association internationale d'appui à la Palestine dans le cadre d'un séminaire organisé en coopération avec le CNDH, les 3 et 4 octobre 2013, sur le thème : " les défis auxquels sont confrontés les Palestiniens dans le sillage des mutations que connaît le monde et la justice transitionnelle", la délégation palestinienne a eu plusieurs séances de travail avec des membres du Conseil et de son staff administratif sur la question de la justice transitionnelle et le travail de l'Instance Équité et réconciliation (IER).

## CRDH

## CASABLANCA-SETTAT CENTRES DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE : ATELIER SUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU CNDH DANS LA RÉGION DE CASABLANCA

En réponse à la demande des directeurs des Centres de sauvegarde de l'enfance (CSE) de la région, la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Casablanca-Settat a organisé, le vendredi 4 octobre 2013 à Casablanca, un atelier de travail sur la mise en œuvre des recommandations du rapport du CNDH sur les CSE. L'atelier de travail s'est assigné comme objectif de discuter des moyens de mise en œuvre des recommandations du Conseil dans les centres de sauvegarde de l'enfance relevant du mandat territorial couvert par la CRDH (Benslimane, Berrechid, les CSE Abdesslam Bennani et d'Al Fida Mers Soltane à Casablanca).

## LAÏYOUNE-ESSMARA TABLE RONDE SUR ' LA PRATIQUE JUDICIAIRE ET LES DROITS DE L'HOMME'

La Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Laïyoune-Essmara a organisé, le mercredi 2 octobre 2013 à Laïyoune, une table ronde sur le thème ' la pratique judiciaire et les droits de l'Homme'. La table ronde, qui a réuni les représentants des institutions judiciaires de la région (magistrats, Adouls, avocats, commissaires judiciaires...) a débattu de la question des droits de l'Homme dans la pratique judiciaire, dans la perspective d'élaborer des propositions et des programmes visant l'intégration de l'approche 'droits de l'Homme' dans le système judiciaire régional.

## ERRACHIDIA-OUARZAZATE SESSION DE FORMATION

La Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) d'Errachidia-Ouarzazate a contribué à l'animation d'une session de formation sur les 'mécanismes d'élaboration, de suivi et d'évaluation des plans communaux de développement', organisée, du 4 au 6 octobre 2013 à Ouarzazate par l'association l'Oasis verte pour le développement et la démocratie. A cette occasion, M. Abdelhak Kamime, cadre du Conseil national des droits de l'Homme a fait une intervention sur 'les indicateurs de suivi de la protection de l'enfant dans la commune amie des enfants'.